



Département du porteur de projet	
Dossier N°	
Montant attribué	
Ref. Apv Web	



Programme Vacances Et Insertion 2019

Dossier d'attribution de chèques vacances
SENIOR EN VACANCES - CONVENTION SPECIFIQUE
 Dossier à télécharger sur
www.solidarite-laique.org/pro/actualite/vacances-et-insertion-2019-les-dossiers-dappel-a-projet-sont-disponibles/

Séjour En Groupe
 Individuel

Nom prénom du bénéficiaire :

Code Postal : Ville :

Tél : Mel. (Maj. SVP).....

Nom prénom du délégué départemental ou du correspondant départemental de Solidarité Laïque :

Adresse

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Mel. (Maj. SVP) :

Montant des chèques-vacances sollicité (multiple de 20 euros) :

Date : Signature :

CALENDRIER DES COMMISSIONS 2019
 Dossier à envoyer à Solidarité Laïque 15 jours avant la date de la réunion de la commission d'attribution

15 avril - 29 avril	13 mai - 27 mai	3 juin - 10 juin - 24 juin	1 ^{er} juillet - 8 juillet - 22 juillet - 29 juillet
12 août -19 août	23 septembre	18 novembre	



Programme APV Programme Aides aux projets Vacances (APV)
Information des bénéficiaires sur l'utilisation des données à caractère personnel

Droit d'information des personnes concernées

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de la mise en œuvre du programme APV ne soient pas transmises ou communiquées à d'autres fins que de permettre à l'ANCV et à **Solidarité Laïque** de suivre le processus de construction des projets de séjours par les Porteurs de projets, de contrôler les aides consenties dans le cadre du programme APV, et d'effectuer des statistiques concernant l'utilisation des aides consenties dans le cadre de ce programme, ces données étant destinées à ses services et sous-traitants chargés de l'exécution du programme APV.

L'ANCV s'engage à respecter et faire respecter par l'ensemble de ses personnels susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du programme APV les obligations suivantes :

- ne prendre aucune copie des documents et supports d'information confiés à l'exception de ceux nécessaires pour les besoins de l'exécution du programme APV,
- ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées ci-dessus,
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques dans le cadre de l'exécution du programme APV,
- prendre toute mesure de sécurité, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations traités dans le cadre de l'exécution du programme APV,
- A l'expiration du délai de trois ans courant à compter de la date de fin de séjour du bénéficiaire du programme APV–procéder à la destruction de tous fichiers manuels ou informatisés stockant les informations à caractère privé recueillies dans le cadre de l'exécution programme APV.

Le / / 2019 en deux exemplaires (1 pour le bénéficiaire et 1 pour le Porteur de projet)

Nom et signature du Bénéficiaire

BENEFICIAIRE

**TOUTES LES LIGNES DE CETTE SECTION DOIVENT ETRE REMPLIES. EN CAS D'INFORMATION MANQUANTE
LE DOSSIER NE SERA PAS VALIDE**

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Département de résidence :

Région :

Age : ans (Attention, 60 ans minimum ramené à 55 ans si la personne est handicapée.).

Sexe : F M

Le lieu d'habitation est-il en zone urbaine ? (+ de 2000 habitants)

Oui Non NSP

→ **Si OUI, la commune dans laquelle vous résidez compte-t-elle des territoires Politique de la Ville ?
(exemples: ZUS, ZRU, ZFU, quartiers ANRU, quartiers CUCS) ?** (Information à vérifier sur le site
<http://sig.ville.gouv.fr/>)

Oui Non

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE VALIDE

→ Si **NON**, La commune dans laquelle vous résidez compte-t-elle moins de 2000 habitants ?

(Information à vérifier sur le site <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2119504>)

- Oui Non

La commune dans laquelle réside le bénéficiaire bénéficie-t-elle d'un classement en zone de revitalisation rurale (ZRR) ? (Information à vérifier sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023335418>)

- Oui Non

Le bénéficiaire est :

- Retraité Sans emploi

Types de ressources : (fournir le dernier décompte de prestations de la CAF ou de la MSA et/ou dernier avis de versement pôle emploi et/ou dernier bulletin de paie et/ou avis d'imposition 2018)

- Retraite Assedic RMI Prestations sociales
 AAH Aucune ressource Autre (Précisez).....

Montant mensuel total des ressources du foyer : ATTENTION: Le QF de la CAF N'EST PAS le montant moyen mensuel des ressources !

Vous devez additionner tous les revenus mensuels du foyer, y compris les prestations versées par la Caf.

- De 0 à 500 € de 501 à 1000 € de 1001 à 1500 €
 de 1501 à 2000 € plus de 2001 € non communiqué

(Merci de vous assurer que vous avez bien fourni tous les justificatifs demandés ci-dessus)

LE PROJET VACANCES

Département d'origine

- Zone rurale Zone urbaine

Département du lieu de vacances :

Nombre de km entre les 2 départements :kms

Si le départ est individuel, accompagnement par

- un enfant de moins de 18 ans Oui Non
- le conjoint : Oui Non

Si le départ est collectif, nombre d'accompagnateurs :

Type de lieu de séjour

- Mer Montagne
 Campagne Ville

Mois du séjour :

Durée du séjour en nombre de jours :

- 8 jours 5 jours

Le séjour se déroule-t-il ?

- Pendant les vacances scolaires Hors vacances scolaires

Mode de transport utilisé pour se rendre sur le lieu de séjour (plusieurs modes possibles)

- Train Voiture Autocar, Minibus Avion

Ce(s) mode(s) de transport est/sont il(s) adapté(s) aux personnes en situation de handicap ?

- Oui Non NSP

Les moyens de déplacement utilisés pendant les séjours sont-ils adapté(s) aux personnes en situation de handicap ?

- Oui Non

LE SEJOUR

(à sélectionner dans le catalogue des destinations ANCV)

Ville : du au2018

Département :

Nom et adresse de l'organisme touristique accueillant :

.....
.....

ELIGIBILITE DU BENEFICIAIRE

RAPPEL DES CRITERES CONTRACTUELS :

ÉLIGIBILITE :

Demander âgé de plus de 60 ans : (Fournir la copie d'une pièce justificative : CNI, passeport)

- Oui Non

Le demandeur est-il en situation de handicap ? (Si « oui », seuil ramené à 55 ans)

(Fournir la copie d'une pièce justificative : carte d'invalidité, attestation de versement de l'AAH, carte d'invalidité « station debout pénible »)

- Oui Non

ELIGIBILITE A L'AIDE FINANCIERE DE L'ANCV : 150 € pour un séjour de 5 jours / 185 € pour un séjour de 8 jours
(Pour rappel, l'aide est accordée dans le cas où le demandeur n'est pas imposable)

Le demandeur est-il non-imposable ?

- Oui Non

CARACTERISTIQUE DU BENEFICIAIRE AU REGARD DE CES CRITERES

Éligibilité au programme :

- Oui Non

Éligibilité à l'aide financière :

- Oui Non

Date :

Signature de l'instructeur du dossier :

Signature du bénéficiaire :

PIECES A FOURNIR

- Dossier intégralement et lisiblement rempli **ET SIGNE (le correspondant doit en garder une copie informatique ou papier pour le bilan annuel)**
- Justificatif des revenus
 - Dernier relevé de prestation CAF avec mention du quotient familial CAF
 - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2018
 - Dernier versement de l'AAH ou de la pension d'invalidité pour les adultes en situation de handicap
 - Autre (préciser) :

En cas de besoin, contacter Yasmine SADJI ou Muriel SCHEUER
SOLIDARITE LAIQUE – 22 Rue Corvisart 75013 PARIS
Tel : 01 45 35 13 13 - Fax : 01 45 35 47 47
Mel : ysadji@solidarite-laique.org ou mscheuer@solidarite-laique.org